Projet de parc éolien de Cintegabelle : avis de participation au public par voie électronique

Publié le : Vendredi 28 Novembre 2025 07:16
Clics : 697



Une PPVE est organisée du lundi 15 décembre 2025 au mercredi 14 janvier 2026 inclus concernant les compléments apportées par les sociétés Engie Green Cintegabelle et Aganagues suite à la décision de la Cour d'appel administrative de Toulouse et la modification de la puissance nominale des éoliennes sur le site du projet de parc éolien, situé sur le territoire de la commune de Cintegabelle.

Pour rappel, le conseil municipal de Lissac ainsi que ***la grande majorité*** *des* communes de basse-Ariège se sont prononcés contre ce projet. Les citoyens, lors de la première enquête publique, en 2022, ce sont également prononcés à plus de 80% contre ce projet. Il semble donc que les porteurs de ce projet ne veulent pas prendre en compte les avis majoritaires exprimés tant par les élus que par les citoyens, ce qui est un déni de démocratie. Partout en France, le refus des éoliennes en milieu rural ou habité est unanime. Les intérêts privés, essentiellement financiers, qu'ils émanent de sociétés internationales pratiquant l'optimisation fiscale, ou d'entreprises "citoyennes" promettant à certains de s'enrichir en se donnant une pseudo conscience écologique, ne doivent pas être imposés aux citoyens.

MOBILISEZ-VOUS MAINTENANT ET PARLEZ-EN À VOS ÉLUS !

En espérant que cette fois, la voix des citoyens soit entendue.

Informations et documents
: https://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/PPVE-Aganagues-et-Engie-Green-Cintegabelle-a-Cintegabelle#https
://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-

Phoca PDF

environnement/PPVE-Aganagues-et-Engie-Green-Cintegabelle-a-Cintegabelle

Phoca PDF